

SERVICES DE PROXIMITÉ : INFOS DANS LES MAIRIES

Pour l'habitant, pas de changement concret dans la vie quotidienne mais pour simplifier vos démarches, pendant la période de transition, le contact se fera par les mairies.

A partir du 1er janvier 2017, pour le SOCIAL, l'ENFANCE JEUNESSE, le PROGRAMME CULTUREL, vos mairies centraliseront les renseignements utiles.

Pour le moment, les adresses emails et les numéros de téléphone ne changent pas.

Pour s'inscrire, s'informer : je m'adresse à ma mairie !

En ce qui concerne la piscine Pharéo, le numéro de téléphone et le site internet sont inchangés.

Des tarifs préférentiels continueront à être appliqués pour les habitants des 4 communes de l'entente.

PETITE ENFANCE

Nouvelle organisation en 2017

Depuis le 1er janvier 2017, certains services de la communauté de communes sont désormais gérés par une « Entente », c'est-à-dire une réunion de 4 communes : Beaufort-en-Anjou, La Ménitré, Les Bois d'Anjou et Mazé-Milon. Cela concerne les services de la petite-enfance. Les gestionnaires changent, mais cela est transparent pour les usagers.

Toute l'offre est accessible à tous. Les parents pourront choisir l'accueil de loisirs de leur choix : par exemple celui de Mazé, même s'ils habitent à Bois d'Anjou. Seule l'adresse de règlement sera modifiée, mais vous en serez informé directement.

Pour les enfants, de 0 à 3 ans, et les parents, les services et structures proposés aujourd'hui sont les suivantes :

- 2 multi-accueils : accueil régulier (crèche) + accueil occasionnel (halte-garderie)
- 3 RAM (relais d'assistant.e.s maternel.le.s)
- 1 autre mode de garde collectif subventionné par l'entente.

A cela s'ajoutent toutes les assistant.e.s maternel.le.s sur votre commune, ainsi que les associations d'assistant.e.s maternel.le.s.

Vous trouverez désormais tous ces renseignements sur la petite enfance dans votre commune (tel) et sur son site internet.

Multi-accueils

L'entente propose 66 places en accueil collectif, dans deux structures de multi-accueils situés à Mazé-Milon et La Ménitré, ouvertes à l'ensemble des habitants de l'entente, quelque soit le lieu d'habitation.

1 - Multi-accueil à Mazé-Milon

Le multi-accueil accueille 48 enfants du lundi au vendredi de 2 mois à 3 ans révolus (jusqu'au départ à l'école).

Accueil régulier : 34 places (sur dossier)

Du lundi au vendredi de 7h à 19h.

Ouvert toute l'année à toutes les familles recherchant un mode d'accueil régulier à temps plein ou à temps partiel.

Tarif selon barème CAF, repas et couches inclus.

Accueil occasionnel : 14 places

Du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h30 (sauf le mercredi après-midi).

Ouvert à toutes les familles désirant se libérer ponctuellement et souhaitant une expérience en collectivité pour leur enfant.

Possibilité de journée continue de 9h à 17h en fonction des places disponibles.

Tarif selon barème CAF, repas et couches inclus.

Equipe : 1 directrice infirmière, 2 éducatrices de jeunes enfants, 6 auxiliaires de puériculture, 4 cap petite enfance et un agent de restauration.

Pour plus d'information ou faire une demande, contactez le Multi-Accueil.

> A savoir : la prochaine commission d'attribution des places se réunira en février, n'attendez pas pour envoyer votre demande.

Contact :

Directrice : Marie-Stéphane Richard-Luttenbacher

Allée du Clos, Maison de l'Enfance à Mazé-Milon

Tél. 02 41 80 42 53

multi-accueil@beaufortenanjou.fr

2 - Multi-accueil à La Ménitré, Gabar'Ronde

Le Multi-accueil de La Ménitré, Gabar'Ronde, accueille 18 enfants

Accueil régulier : 12 places (sur dossier)

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

La crèche accueille des enfants âgés de 2 mois ½ à 3 ans dont les deux parents exercent une activité professionnelle ou équivalente (étudiants, stagiaires, en recherche d'emploi). L'enfant peut être accueilli à temps plein (5 jours dans la semaine) ou à temps partiel (quelques jours dans la semaine) en fonction du besoin des parents et du contrat mis en place avec le Multi-accueil.

Accueil occasionnel : 6 places

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 17h30.

La halte-garderie accueille des enfants de 3 mois à 4 ans dont les parents souhaitent se libérer ponctuellement (le temps d'un rendez-vous, d'une course...).

Pour plus d'information ou faire une demande, contactez le Multi-Accueil.

Contact :

Directrice Laure Joulain
Multi-accueil Gabar'Ronde
7 rue Joliot Curie 49250 La Ménitré
Tel. 02 41 44 43 55
multiaccueil-lamenitre@mfam-enfancefamille.fr

Relais assistants maternels (RAM)

Le RAM, financé par les communes de l'entente et la CAF, est un service neutre et gratuit. Il est lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, du jeune enfant et des professionnels de l'accueil individuel (assistant maternel, garde à domicile).

Il existe trois sites d'accueil : Beaufort-en-Anjou, La Ménitré, Mazé-Milon, animés par 2 professionnelles, éducatrices de jeunes enfants.

Pour les familles :

- Renseignement sur l'ensemble des modes d'accueil du territoire (Beaufort-en-Anjou, Mazé-Milon, Les Bois d'Anjou, La Ménitré).
- Liste et disponibilités des assistants maternels agréés
- Information sur les démarches administratives et les aides financières.
- Accompagnement dans votre rôle de parent employeur (contrat de travail, législation...)
- Ecoute et soutien dans votre relation avec votre salarié et votre enfant.
- Matinées rencontres (télécharger le planning et la charte d'accueil)

Pour les professionnels (assistant maternel, garde à domicile)

- Conditions d'accès et d'exercice aux métiers de l'accueil individuel
- Mise à jour de vos disponibilités sur la liste des assistants maternels à destination des parents.
- Renseignements administratifs et pédagogiques.
- Information générale sur la législation (contrat de travail, convention collective...).
- Ecoute et soutien dans la relation avec votre employeur et avec l'enfant.
- Orientation sur vos besoins de formation (VAE, formation continue...).
- Temps d'échange, réunion, conférence pour contribuer à votre professionnalisation.
- Matinées rencontres (télécharger le planning et la charte d'accueil)
- Pour les jeunes enfants (moins de 4 ans)
- Des matinées rencontres (atelier d'éveil, sortie pédagogique...) en présence des parents et/ou des professionnels. Ces matinées sont encadrées par une professionnelle de la petite enfance et ponctuellement par des intervenants (télécharger le planning et la charte d'accueil).

[> Télécharger la charte d'accueil du RAM](#)

Contact directement sur les trois sites.
Possibilité de prendre un rendez-vous.

RAM BEAUFORT-EN-ANJOU

Maison de la petite enfance
Rue des déportés Beaufort-en-Vallée
49250 Beaufort-en-Anjou
Lundi 13h - 17h (uniquement par téléphone)
Jeudi 13h - 17h
Tel : 02 41 44 44 04
ram.beaufort@beaufortenanjou.fr

RAM LA MENTRE

Multi-accueil Gabar'Ronde
7 Rue Joliot Curie 49250 La Méritré
Vendredi de 13h à 14h30 (sur RDV)
Tel : 02 41 44 47 42
ram.lamentre@beaufortenanjou.fr

RAM MAZE-MILON

Maison de l'Enfance
Allée du Clos Mazé
49630 Mazé-Milon
Mardi 14h - 17h
Vendredi 14h - 19h (sur RDV)
Tel : 02 41 80 21 29
ram.maze@beaufortenanjou.fr

Autre mode de garde

Halte-garderie les Gaiminous

La halte-garderie Les Gaiminous est gérée par l'association Familles Rurales de Beaufort-en-Anjou. Elle est subventionnée par les 4 communes de l'entente et la CAF.

Les enfants peuvent être accueillis dès l'âge de deux mois et jusqu'à 4 ans, pour une heure ou quelques heures, en demi-journée ou en journée complète avec un maximum de 16 heures par semaine par enfant.

La halte-garderie a une capacité d'accueil de 12 ou 18 places selon les jours et les moments de la journée.

Il n'y a pas de liste d'attente, l'inscription est immédiate et l'adaptation de l'enfant peut se faire, selon les créneaux disponibles, la semaine en cours ou la suivante.

Contact :

Maison de la petite enfance
Rue des Déportés à Beaufort-en-Anjou
Tél. 02 41 44 44 31
lesgaiminous@beaufortenanjou.fr
> site internet : lesgaiminous.wixsite.com

ENFANCE – JEUNESSE

Nouvelle organisation en 2017

Depuis le 1er janvier 2017, certains services de la communauté de communes sont désormais gérés par une « Entente », c'est-à-dire une réunion de 4 communes : Beaufort-en-Anjou, La Ménitrie, Les Bois d'Anjou et Mazé-Milon. Cela concerne les services de la petite-enfance. Les gestionnaires changent, mais cela est transparent pour les usagers.

Toute l'offre est accessible à tous. Les parents pourront choisir l'accueil de loisirs de leur choix : par exemple celui de Mazé, même s'ils habitent à Bois d'Anjou. Seule l'adresse de règlement sera modifiée, mais vous en serez informé directement.

Les services et structures proposés aujourd'hui sont les suivants :

- pour les 3-12 ans plusieurs accueils de loisirs pendant les vacances et le mercredi après-midi et une activité Ticket-sport pour les 6-11 ans pendant les petites vacances.
- pour les 11-16 ans un accueil Cap'ados pendant les vacances
- pour les 11-18 ans deux espaces jeunesse ouverts en semaine et pendant les vacances
- des activités sportives pendant les petites vacances : Ticket-sport (9-15 ans)
- des camps pour les 5-16 ans organisés pendant les vacances d'été

Vous trouverez désormais tous les renseignements sur ces services dans votre commune (tel) et sur son site internet.

POUR VOTRE INFORMATION

Dates de l'ouverture des accueils de loisirs et vacances scolaires 2016-2017

Hiver 2017 : du lundi 13 au vendredi 24 février

Printemps 2017 : du lundi 10 au vendredi 21 avril

Les accueils de loisirs pour les 3 – 12 ans

Les inscriptions dans les accueils de loisirs sont prises dans chaque structure fréquentée. Le droit d'inscription de 10 € est supprimé, ce qui entraîne une légère revalorisation des tarifs. Pour les 3-12 ans, il existe 5 structures d'accueils de loisirs dans les 4 communes de l'entente, qui accueillent les enfants, à la journée avec repas ou la demi-journée :

- soit les mercredis,
- soit pendant les vacances,
- soit les deux.

Echéancier des inscriptions 2016-2017 en accueils de loisirs :

Pour les vacances d'Hiver :

Mercredi 18 janvier

(hors com com à partir du mercredi 25 janvier)

Mercredi 01 février : clôture des inscriptions

Pour la période de mars à début avril :

A partir du mercredi 08 février :

(hors com com à partir du mercredi 15 février)

Pour les vacances de Printemps :

Mercredi 15 mars

(hors com com à partir du mercredi 22 mars)

Mercredi 29 mars : clôture des inscriptions

Pour la période de fin avril à début juillet :

A partir du mercredi 05 avril

(hors com com à partir du mercredi 12 avril)

Les accueils de loisirs sont avant tout des lieux :

- de détente, qui respecte les rythmes de chacun ;

- de socialisation ;

- de découverte, qui propose aux enfants de tester des activités nouvelles et variées ;

- où l'on s'amuse en toute sécurité.

Des activités sont organisées en lien avec le projet pédagogique et les thèmes choisis par l'équipe qualifiée d'animation.

Un transport en car est prévu dans les communes de l'entente (détails auprès du responsable de site).

> Téléchargez les tarifs 2017

1- Accueil pendant les vacances

3 structures accueillent les enfants : La lande de Gruau (Bois d'Anjou), La Maison de l'enfance (Mazé-Milon), La Méniltré (Ecole publique).

Toutes les petites vacances scolaires : accueil à la journée avec repas ou demi-journée.
Vacances d'été : accueil uniquement à la journée.

Accueil de loisirs des Bois d'Anjou (Brion)

Garderie de 7h à 8h45 et de 17h45 à 18h30.

Départ au groupe scolaire de la Vallée à Beaufort-en-Anjou pour un transport en car vers les Brion.

Retour le soir à 17h ou 17h45 (2 navettes) avec deux passages à Bois d'Anjou (Brion et Fontaine-Guérin).

Adresse de l'accueil de loisirs :

La Lande de Gruau, Brion

49250 Les Bois d'Anjou

Directrice : Marie-Lucie ENEAU

Adjointe : Mathieu TESSIER

Tél : 02 41 82 75 75 (pendant les jours d'ouverture) ou 06 77 75 24 61

al.brion@beaufortenanjou.fr

Contact :

Mairie de Beaufort-en-Anjou

16 rue de l'hôtel de ville - 49250 Beaufort-en-Anjou

Accueil de loisirs Mazé-Milon

Garderie de 7h à 8h45 et de 17h15 à 18h30.

Pas de transport

Contact :

Maison de l'enfance - Allée du Clos, Mazé

49630 MAZE-MILON

Directrice : Solène GAINARD - Adjointe : Carine Grobois

Tél : 02 41 80 04 97 (pendant les jours d'ouverture) ou 06 73 50 61 56

al.maze@beaufortenanjou.fr

Accueil de loisirs de La Méniltré

Garderie de 7h30 à 8h45 et de 17h15 à 18h30

Contact

Accueil de loisirs à La Méniltré

(garderie de 17h15 à 18h30 sur place)

Directrice : 06 46 18 63 99

al.lamenitre@beaufortenanjou.fr

2 – Accueil le mercredi

Le mercredi après-midi :

4 structures accueillent les enfants : L'école de la Vallée (Beaufort-en-Anjou), La Maison de l'enfance (Mazé-Milon), La Ménitré, l'Ecole du Bois-Milon (Saint-Georges-du-Bois).

> [Téléchargez l'échéancier des inscriptions pour 2016-2017](#)

> [Téléchargez les tarifs 2017](#)

Coordonnées :

Accueil de loisirs à Beaufort-en-Anjou (Ecole de la Vallée)

De 13h15 jusqu'à 18h30 (garderie de 17h15 à 18h30)

Directrice : Marie-Lucie ENEAU

06 77 75 24 61

al.beaufortenvallee@beaufortenanjou.fr

Accueil de loisirs à La Ménitré (Ecole publique)

A partir de 12h (avec repas) jusqu'à 18h30

(garderie de 17h15 à 18h30 sur place)

06 46 18 63 99

al.lamenitre@beaufortenanjou.fr

Accueil de loisirs à Mazé-Milon (Maison de l'Enfance)

A partir de 12h (avec repas) jusqu'à 18h30 (garderie de 17h15 à 18h30)

Directrice : Solène GAIGNARD

Adjointe : Carine GROSBOIS

06 73 50 61 56 - 02 41 80 04 97

al.maze@beaufortenanjou.fr

Accueil de loisirs à Saint-Georges-du-Bois (Ecole du Bois-Milon)

A partir de 11h45 (avec repas et transport car) jusqu'à 18h30

(garderie de 17h15 à 18h30 sur place, ou retour en car à la garderie à Beaufort-en-Anjou)

Directrice : Delphine PASQUIER

06 46 18 53 39

al.saintgeorgesdubois@beaufortenanjou.fr

3 - Foire aux questions

A partir de quelle heure, la garderie est-elle payante ?

La garderie est facturée par quart d'heure. Elle est payante de 7h à 8h45 le matin et à partir de 17h15 le soir. Tout quart d'heure commencé sera facturé.

Pendant les vacances scolaires, elle n'est facturée qu'à compter de 18h pour l'accueil de loisirs situé à Brion (garderie péricentre au groupe scolaire de la Vallée)

Quel est le délai pour annuler les jours de présence ?

Le délai prévu par le règlement intérieur, pour annuler les jours de présence, est de 10 jours. Toute annulation de présence devra s'effectuer par écrit (mail, courrier...). Aucune annulation par téléphone ne sera prise en compte. Pour rappel il n'y a pas de possibilité de pré-inscription.

Les journées annulées seront-elles facturées ?

Si vous annulez moins de 10 jours avant le jour d'accueil, votre inscription est due.

En cas de maladie et sous présentation d'un justificatif, les journées ne seront pas facturées.

Comment dois-je procéder pour réserver les jours de présences ?

Un échéancier sur lequel figurent les dates d'inscription pour chaque période est en ligne sur les sites internet des communes de l'entente.

Vous devez remplir la fiche d'inscription correspondant à chaque période (ou à défaut rédiger un mail) et la retourner aux directrices sur place, ou bien par mail ou encore par courrier

Attention pour le site à Beaufort-en-Anjou, ne pas oublier de réserver la cantine auprès des écoles.

Est-ce que je peux récupérer mon enfant le mercredi avant 17h ?

Non, il n'est pas permis par le règlement intérieur des accueils de loisirs de récupérer les enfants avant 17h.

Les enfants peuvent-ils faire leurs devoirs le mercredi après-midi ?

Oui pendant le temps de garderie péricentre, les enfants en ont la possibilité et à leur demande.

Attention il ne s'agit pas d'un temps d'aide aux devoirs, les enfants doivent être autonomes.

Accueil de loisirs des 11-16 ans : Cap'Ados

La structure « cap ados » accueille les jeunes de plus de 11 ans pendant les vacances scolaires. Au programme, une multitude d'activités : cuisine, sport, karaoké, ateliers créatifs, consoles de jeux, jeux de rôles, piscine, laser game, bowling, accrobranche, paintball, jeux de stratégie...

Un transport en minibus (sur réservation) est organisé dans les communes de l'entente (Beaufort-en-Anjou, Les bois d'Anjou, La Ménitré et Mazé-Milon). Passage à Brion, Fontaine-Guérin, Fontaine Milon, Gée, La Ménitré, Mazé et St-Georges-du-Bois).

Inscription et tarifs

Prendre contact avec Yannis Guignon afin de convenir d'un rendez vous et de procéder à la réalisation du dossier d'inscription qui sera valable toute l'année 2017.

Merci de vous munir des pièces suivantes :

- Carnet de santé
- Numéro d'allocataire CAF ou MSA
- Quotient familial CAF ou MSA
- Numéro de police de la responsabilité civile et individuelle accident extrascolaire
- Livret de famille.
- Le cas échéant, de la copie de la décision de justice relative à l'autorité parentale ou ordonnance de séparation mentionnant les conditions d'exercice de l'autorité parentale.

Pour des impératifs d'organisation, nous vous rappelons que les places peuvent être limitées pour certaines activités.

Inscription Cap Ados :

Vous pouvez récupérer la fiche d'inscription :

- Dans les mairies de l'entente (en période de pré-inscriptions).
- Ou par mail à : yannis.guignon@beaufortenanjou.fr

Contact :

Directeur : Yannis Guignon
06 71 78 26 18

Espaces jeunesse pour les 11-18 ans

Deux espaces jeunesse accueillant les 11-18 ans existent sur le territoire de l'entente :

- à La Ménitré, au 66, rue du Roi René à La Ménitré (à l'entrée de la ville, en face du stade)
- à Mazé-Milon, sur la commune déléguée de Fontaine-Milon au 20, rue David d'Angers (à côté de la mairie)

Ces espaces sont des lieux de rencontre pour les jeunes.

Ils s'y retrouvent pour partager des moments de détente et de convivialité.

Ils peuvent également participer aux activités mises en place par l'animateur selon leurs propositions. L'animateur est également présent pour les accompagner dans la réalisation de leurs différents projets.

La vie au sein de l'espace leur permet d'acquérir autonomie et sens des responsabilités.

Tarif :

Une inscription de 5 € est demandée pour toute l'année.

Toutes les activités sont gratuites, sauf les sorties (7€).

A noter :

Les jeunes peuvent aller et venir à l'espace jeunesse comme ils le souhaitent. Ils ne sont plus sous la responsabilité de l'espace jeunesse dès qu'ils en sont sortis.

Horaires d'ouverture des deux Espaces :

La Ménitré :

Mardi 17h-19h

Mercredi : 14h-19h

Jeudi : 17h-19h

Vendredi (1/2 semaines impaires) : 17h-19h

Fontaine-Milon :

Vendredi (1/2 semaines paires) : 18h-20h

Samedi : 14h-19h

Contact pour les 2 espaces jeunesse :

Animateur : Florian DOISNEAU

06 46 18 56 99

ej.lamenitre@beaufortenanjou.fr

ej.fontainemilon@beaufortenanjou.fr

Activités sportives pendant les vacances

1- Ticket sport

La structure « ticket sport » accueille les jeunes de 9 à 15 ans tous les matins et après-midi des petites vacances scolaires (à l'exclusion de celles de Noël) sur les sites de Mazé-Milon et Beaufort-en-Anjou.

Les animations sportives pluridisciplinaires sont encadrées par des animateurs qualifiés. Au programme une multitude d'activités sportives : sports collectifs (foot, basket, hand, rugby...), sports individuels (tennis, badminton, tennis de table, karaté, jeux athlétiques, sarbacane, saut à la perche...) mais aussi sports innovants (trampoline, soft archery, tchoukball, poull-ball, speedminton, kin-ball, torball...).

Fonctionnement par demi-journées, de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h00.

Possibilité de transport en minibus.

Inscription auprès de Vincent Bailloux.

Dossier d'inscription à constituer (valable pour toute l'année 2017) et réservations obligatoires par demi-journée. Nombre limité de places par site.

Pour une 1ere inscription à une structure jeunesse, depuis janvier 2017, merci de vous munir des pièces suivantes :

- Carnet de santé
- Numéro d'allocataire caf ou msa, et quotient familial
- Copie de l'assurance responsabilité civile avec mention garantie individuelle accident sur les temps extrascolaires
- Livret de famille.
- Le cas échéant, de la copie de la décision de justice relative à l'autorité parentale ou ordonnance de séparation mentionnant les conditions d'exercice de l'autorité parentale.

Participation forfaitaire annuelle de 10 € à régler lors de la première inscription.

Contact :

Directeur : Vincent BAILLOUX

06 80 05 15 14

vincent.bailloux@beaufortenanjou.fr

Camps d'été pour les 5-16 ans

Contact :

Directeur : Vincent BAILLOUX

06 80 05 15 14

vincent.bailloux@beaufortenanjou.fr

SOCIAL ENTENTE

Nouvelle organisation en 2017

Depuis le 1er janvier 2017, certains services dont le service social communautaire ne sont plus gérés par la communauté de communes, mais par les communes au moyen d'une « Entente », qui réunit : Beaufort-en-Anjou, La Ménitrie, Les Bois d'Anjou et Mazé-Milon. Les gestionnaires changent, mais cela est transparent pour les usagers.

Cela concerne les activités du Centre d'animation sociale et les permanences dans l'espace social communautaire situé à Beaufort-en-Anjou. Pour les habitants : aucun changement.

ESPACE SOCIAL COMMUNAUTAIRE

L'Espace social communautaire à Beaufort-en-Anjou est un lieu ouvert à tous où sont regroupés des organismes de l'action sociale, tels que :

- **ADMR** (Association de services à Domicile en Milieu Rural),
- **Etape** (Espace de Travail et d'Accompagnement Pour l'Emploi)
- **MLA** (la Mission Locale Angevine pour l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans) .
- **CAF** (Caisse d'Allocations Familiales pour l'accompagnement des familles et les permanences administratives),
- **MSA** (Mutualité Sociale Agricole pour l'accompagnement des allocataires)
- le **centre d'animation sociale** (accueil et informations pour tous quelque soit la demande).

Espace Social Communautaire

2, rue de Lorraine

Beaufort-en-Vallée

49250 Beaufort-en-Anjou

Tél. 02 41 45 60 89

centre.animation.sociale@beaufortenanjou.fr

Accueil ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 14h à 17h30,
sauf le mercredi après-midi

Le Centre d'animation sociale

Ouvert à tous les habitants de l'entente, le centre d'animation sociale est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations. Vous avez une demande, une idée, besoin de rencontrer les autres... Poussez la porte du centre d'animation sociale, vous y trouverez :

- un point info famille
- des activités gratuites
- un service de transport solidaire

Horaires d'ouverture du Centre d'animation sociale :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 14h à 17h30, sauf le mercredi après-midi

Contact :

Directrice : Françoise Guillaumin

Secrétaires : Hélène Baudouin et Françoise Gautret

A l'Espace Social Communautaire

2, rue de Lorraine

Beaufort-en-Vallée

49250 Beaufort-en-Anjou

Tél. 02 41 45 60 89

centre.animation.sociale@beaufortenanjou.fr

1- Point info famille

Vous avez une question ? Venez rencontrer Hélène Baudouin et Françoise Gautret ou chercher vous-même la réponse sur Internet.

A l'accueil du Centre d'animation sociale, le Point Info Famille

- est un lieu d'écoute, d'information et d'orientation,

- pour un renseignement, une information, un service, ou une adresse de professionnel ou d'association.

Une professionnelle vous répondra et un ordinateur avec un accès internet est disponible pour le public.

Ouverture du Point info famille :

Lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Mardi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Mercredi de 9h à 12h30

Jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Contact :

Tél. 02 41 45 60 89

centre.animation.sociale@beaufortenanjou.fr

www.point-info-famille-49.fr/index.php

2-Activités gratuites

- lundi de 14h à 17h : Atelier de lutte contre l'illettrisme DECLIC
Accompagnement des adultes qui souhaitent réactualiser leurs bases en français et mathématiques.
- mardi de 10h à 12h : l'Ecrivain public sur rendez-vous
Un écrivain public est à votre disposition pour vous aider dans la rédaction ou la compréhension de vos écrits administratifs ou personnels.
- mardi de 14h15 à 17h : les Echanges de savoirs
Transmettre et acquérir savoir et savoir-faire entre adultes.
- mercredi de 14h30 à 17h : ateliers parents-enfants tous les 2 mois selon planning
Partager une activité avec son enfant (danse, sculpture, bricolage...).
- jeudi de 9h30 à 11h30 : P'tite pause entre parents et enfants, tous les 15 jours
Echanger sur les relations avec vos enfants et rencontrer des professionnels de la petite enfance. Espace jeux pour les enfants de moins de 3 ans.
- jeudi de 19h à 21h : Echanger pour mieux communiquer ensemble, une fois par mois
Aborder/résoudre des situations à partir d'outils de communication pour gérer son stress
- vendredi de 10h à 12h : la Courte Echelle sur rendez-vous
Un accompagnement à la scolarité pour les élèves du primaire et collège.
Séances individualisées et assurées par des bénévoles.
- une fois par mois selon un planning : les ateliers cuisine
Cuisiner des plats équilibrés et variés proposés par un professionnel

Courte échelle : accompagnement des scolaires avec des bénévoles
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30

3-Transport solidaire

Vous n'avez pas de moyen de transport et vous avez besoin de vous déplacer pour une course, un rendez-vous amical ou médical, une démarche administrative. Le centre d'animation sociale met en place le transport solidaire. **Des chauffeurs bénévoles vous accompagneront, en échange d'une indemnisation kilométrique.**

Comment faire ?

Appelez le Centre d'animation sociale pour vous inscrire et pour bénéficier de cet accompagnement dans un rayon de 40 km à partir du centre de la ville de Beaufort-en-Anjou.

Comment devenir chauffeur bénévole ?

En contactant le Centre d'animation sociale où vous serez renseignés sur les conditions d'inscription et de fonctionnement de ce transport solidaire.

Contact :

Centre d'animation sociale

Tel : 02 41 45 60 89

centre.animation.sociale@beaufortenanjou.fr

Permanences

1-Permanences administratives

Vous souhaitez connaître vos droits, faire le point sur votre dossier, obtenir un imprimé..., des permanences ont lieu chaque semaine à horaires réguliers.

Caisse d'allocation familiales (CAF) :

Un travailleur social vous reçoit. Il a pour mission d'aider et de soutenir les familles dans leurs démarches quotidiennes concernant :

- L'accès aux droits,
- Le logement,
- Les prêts et aides personnalisées,
- La gestion du budget, les vacances et les loisirs familiaux.

sur rendez-vous ou en permanence le jeudi de 9h à 11h30 Tél. **0 810 25 49 30**

La MSA ne reçoit que sur rendez-vous : 02.41.31.75.75

Les permanences de la MSA sont à Baugé-en-Anjou, à la maison des services publics.

2-Permanences associatives

Vous souhaitez avoir des renseignements sur l'aide aux devoirs ou bien sur l'information et la défense des consommateurs et le microcrédit social, venez rencontrer les bénévoles.

La Courte Echelle :

Accompagnement à la scolarité individualisée pour les élèves du primaire et collège.

Séances individualisées et assurées par des bénévoles.

Permanence sur rendez-vous le vendredi de 10h à 12h

Familles Rurales :

Informations – défense du consommateur et microcrédit

Les 2ème et 4ème vendredis de chaque mois de 16h à 18h

Tél 02 41 18 20 00

ADMR : Association de services d'aide à domicile.

Aide à la personne, maintien au domicile, entretien du domicile et du linge, courses et préparation des repas, accompagnement familial (grossesse, maternité, maladie, parents et enfants), garde d'enfants, aide aux devoirs et accompagnement transport.

Accueil au public lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h.

Contact ADMR :

Au Forum - Espace Social Communautaire

2, rue de Lorraine - Beaufort-en-Vallée

49250 Beaufort-en-Anjou

Premier étage - Tél. 02 41 80 00 94

www.admr.org

CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique

Tel : 02 41 89 14 54

Permanences les mardis à l'Espace social :

- sans rendez-vous de 9h à 12h
- avec rendez-vous de 13h30 à 17h

Contact de la coordinatrice Cécile Morel 06 77 91 49 33

clicnordestanjou@orange.fr

Relais G2A : le mercredi de 9h30 à 12h - Tél 02 41 23 71 73

Mission d'accompagnement global des gens du voyage sur le département du Maine et Loire.

C'est un lieu qui a pour missions :

- l'accueil,
- l'information,
- l'orientation,
- l'accompagnement social global,
- l'accompagnement des bénéficiaires du RSA,
- la prévention santé.

Contact - usagers : Relais G2A - 43, rue de Grésillé

49000 Angers - Tél. 02 41 23 71 73

accueil@lerelaisg2a.fr

Partenaires

ETAPE / ASSOCIATION INTERMEDIAIRE :

L'association d'insertion Etape, située à Beaufort-en-Anjou, accompagne les personnes en difficulté dans leur démarche de recherche d'emploi.

Vous cherchez du travail ? Manutentionnaire, jardinier, agent d'entretien bâtiment, employé.e de ménage : l'association ETAPE recrute.

ETAPE (Espace de Travail et d'Accompagnement Pour l'Emploi)

vous accompagne dans votre recherche d'emploi

- Accompagnement vers l'emploi des personnes en difficulté sociale et professionnelle :
 - Mises en situation de travail Entretiens individuels réguliers
 - Ateliers collectifs
 - Retrouver une dynamique de recherche d'emploi, des droits, un statut, un revenu.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.et de 13h30 à 17h30 ;

le mardi ouverture uniquement le matin.

ETAPE / INFO JOBS : Coup de pouce numérique

Huit ordinateurs sont en accès libre les mardis et jeudis matins.

Deux conseillères accompagnent chacun dans l'utilisation des outils bureautiques et internet.

Des ateliers (personnaliser son CV...) seront organisés à la demande.

Le relais Info Job est financé par l'entente, dans le cadre de sa politique d'insertion économique et sociale.

- Accueil des demandeurs d'emploi, des salariés et des employeurs
- Aide à la recherche d'emploi : offres d'emploi, CV, lettres, préparation d'entretien
- Aide à l'utilisation d'internet : télé candidatures, espace emploi, démarches administratives
- Information sur les droits, les contrats, les dispositifs
- Aide à l'orientation
- Soutien et conseil

Ouverture des info jobs : mardi et jeudi de 8h30 à 12h30.

Contact :

ETAPE - Espace Social Communautaire
2, rue de Lorraine - 49250 Beaufort-en-Vallée
Deuxième étage
Tél. 02 41 57 26 57
etape49@orange.fr
www.etape49.fr

MISSION LOCALE ANGEVINE (MLA)

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes sortis du système scolaire et vous recherchez :

- un emploi, une aide dans votre orientation professionnelle, ou des informations sur les secteurs d'activités qui recrutent (accès aux offres de la MLA dont les offres en emplois d'avenir),
- de l'aide pour : améliorer votre CV, vos lettres de motivations, vous préparer aux entretiens d'embauche, connaître les formations qualifiantes ou en alternance qui existent sur votre territoire ; mais aussi sur le logement, vos droits, la mobilité (passer le permis B, les aides), etc...

Renseignements et rendez-vous : 06 71 01 17 48

Portage de repas

Qu'est ce que c'est ?

Le portage de repas à domicile est un service de livraison de repas équilibrés et variés plusieurs fois par semaine.

Qui peut utiliser ce service ?

Il est destiné aux personnes âgées, handicapées ou convalescentes, régulièrement ou occasionnellement.

Comment ça marche ?

Il convient de contacter directement.

- 1- **Société LEMONS'S** traiteur à Corné - 09 73 54 38 04
Livraison sur les communes de Beaufort-en-Vallée, Mazé, Brion, Gée, Fontaine-Guérin, Fontaine Milon, St Georges du Bois.
- 2- **Société MENUS SERVICES** de Saumur - 02 41 38 58 75
Livraison sur les communes de Beaufort-en-Vallée et Brion

3- Société MENUS SERVICES d'Angers - 02 41 54 15 58

Livraison sur les communes de : Mazé, Gée, Fontaine-Milon, Fontaine-Guérin, St Georges du Bois.

Renseignements :

Espace Social Communautaire

Tél. 02 41 45 60 89

centre.animation.sociale@beaufortenanjou.fr

CULTURE (ENTENTE)

A Beaufort en Anjou, Mazé-Milon, Les Bois d'Anjou et La Ménitré, dans le cadre de l'Entente, l'action culturelle se poursuit autour des 3 axes : le jeune public, les Impatientes et les actions culturelles en bibliothèque.

La programmation jeune public se transforme en temps fort pour les familles du 29 mars au 5 avril. Un spectacle sera programmé fin 2017 en partenariat avec les Partenaires Jeune Public 49.

Les Impatientes se poursuivent avec 4 rendez-vous dans les 4 communes les dimanches de juillet à 17h.

Des actions culturelles (ateliers, lectures, spectacles, expositions) seront proposées dans toutes les bibliothèques des 4 communes nouvelles. Un des objectifs fixés par l'entente est de mettre en place progressivement un fonctionnement en réseau.

Les Impatientes : Festival d'été de l'entente

Le dimanche à 17h - accès libre et gratuit

Le festival des Impatientes est une invitation à se laisser emporter dans un répertoire où la rêverie, la poésie, la réflexion, les sentiments ont toute leur place. Pendant 4 dimanches, à 17h, les spectacles d'art de la rue investiront alternativement chacune des communes de l'entente. Un seul mot d'ordre : des spectacles tout public qui habitent nos cours et nos places de village où poésie, créativité et prouesses se croisent.

Placés sous le signe de la convivialité, ces moments sont aussi porteurs d'une mémoire de territoire : celle d'avoir partagé des instants chaleureux et pleins d'humanité.

Retrouvez toute l'actualité culturelle de l'entente sur Facebook !

www.facebook.com/beaufort.en.anjou.culture

Contact :

Céline Duquoc - 02 41 79 36 12 - service.culturel@beaufortenanjou.fr

PISCINE PHAREO

En ce qui concerne la piscine Pharéo, le numéro de téléphone et le site internet sont inchangés. La Piscine est désormais gérée par la ville de Beaufort-en-Anjou mais les 4 communes de l'entente participent à son financement. Des tarifs préférentiels continueront à être appliqués pour les habitants de ces 4 communes (Beaufort-en-Anjou, La Ménitrie, Les Bois d'Anjou, Mazé-Milon).

Adresse et contact :

Rue des Esquisseaux
Beaufort-en-Vallée
49250 Beaufort-en-Anjou
Tél : 09 71 00 49 49

<http://phareo-beaufortenanjou.fr/>